

E-accounting : une matière européenne

Congrès de la FEE SME/SMP

Erwin Vercammen
Expert-comptable – Conseil fiscal

Lors du Congrès SME/SMP de la FEE (www.fee.be), qui s'est tenu à Versailles (France) les 8 et 9 septembre 2006, l'accent a été mis sur les aspects électroniques et numériques des prestations de services des experts-comptables et conseils fiscaux, et sur leur archivage numérique dans la part du marché attribuée aux PME.

Il vous est loisible de consulter les différentes présentations sur : http://www.fee.be/news/default.asp?library_ref=2&category_ref=214&content_ref=571.

Nous ne pouvons que vous conseiller de les examiner de manière approfondie.

Pour 2006, l'Institut américain AICPA a établi les priorités suivantes en ce qui concerne la technologie ICT pour ses membres :

1. Information Security ;
2. Assurance & Compliance Applications ;
3. Disaster and Business Continuity Planning ;
4. IT Governance ;
5. Privacy Management ;
6. Digital Identity and Authentication Technologies ;
7. Wireless Technologies ;
8. Application and Data Integration ;
9. Paperless Digital Technologies ;
10. Spyware Detection and Removal.

L'intérêt d'un « *paperless desk* » a été expliqué de manière très éclairante par un confrère espagnol. Nous avons le plaisir de vous donner ci-après un résumé de cet exposé.

La numérisation de documents exige, outre un certain nombre d'opérations pratiques, la mise en place de procédures en vue de l'organisation, la conservation, la recherche et la reconstitution de documents, en relation avec le *gestionnaire* de documents.

La numérisation de documents suppose, tout d'abord, que tous les documents soient électroniquement disponibles. Cela implique qu'aussi bien tous les documents externes que toutes les télécopies entrantes soient scannés. Les solutions envisagées à cette fin sont faciles à mettre en œuvre et n'offrent aucune difficulté notable. En revanche, l'archivage et la mise en page des documents produits en interne sont moins évidents ; il s'agit, entre autres, des télécopies sortantes, des lettres, des courriers électroniques, des comptes rendus et rapports, des déclarations fiscales, des comptes de bénéfices, des bilans internes et comptes annuels, des impressions des livres journaux, grands-livres, etc.

L'archivage de documents n'exige aucune structuration complexe de dossiers et de fichiers. Il peut se faire de manière interne ou externe (ASP). Naturellement, la banque de données doit autoriser l'accès aux utilisateurs avec la prudence qui s'impose. Aussi l'octroi de droits d'accès aux documents est-il, ici, indispensable.

Concernant l'archivage, garantir l'inaltérabilité des données stockées constitue une priorité. À cet effet, des archives élaborées à partir de documents Word et Excel devront nécessiter l'octroi de nombreux droits. L'archivage de documents en format PDF (Acrobat) ou JPG (format photo) peut éventuellement offrir ici une solution appropriée.

Indiscutablement, les archives électroniques présentent de considérables avantages pratiques ; en outre, dans une société consciente des limites des réserves de papier, elles sont opportunes sur un plan écologique. Ainsi, les archives issues de n'importe quel emplacement peuvent être consultées et différentes personnes peuvent lire sans problème les mêmes documents. Ces avantages, couplés à l'accessibilité permanente des données, ne constituent pas des solutions complexes d'un point de vue logistique et ne représentent pas un coût trop élevé pour le budget.

Un traitement et une procédure adéquats sont nécessaires pour, à l'avenir, garantir la sécurité. Le manuel d'utilisation doit, par conséquent, être rédigé de façon transparente et intelligible. Sur ce plan, la commission informatique de l'IEC fournira l'aide nécessaire aux membres de l'IEC, par le biais d'un manuel pratique.

Tout ceci ne peut cependant nous faire perdre de vue les inconvénients de l'archivage électronique. En effet, il n'est pas toujours très agréable de consulter tous les documents sur un écran d'ordinateur. C'est pourquoi, beaucoup de confrères préféreront le papier aux documents électroniques. Une adaptation de nos habitudes sera, dès lors, également nécessaire. Par conséquent,

une prise de conscience des garanties que l'archivage électronique peut offrir devra s'opérer.

Chaque cabinet devra, pour ce faire, examiner quels sont les inconvénients à terme qu'entraîne le fait de négliger l'archivage électronique : coûts énormes en papier et en archivage, accès difficile à des caves poussiéreuses, coûts des contrôles internes sur la *gestion* des archives papier, limitation des possibilités de travail à domicile et – c'est peut-être encore le plus important – problématique de la disponibilité matérielle de l'espace et des locaux, ce qui peut entraîner une prise en location externe des potentialités d'archivage.

En 2005, plus de neuf PME sur dix équipées d'un PC étaient déjà connectées à Internet. En outre, plus de la moitié disposaient d'une connexion à large bande pouvant atteindre un débit de plus de 200 kbits/seconde. Cependant, la connaissance limitée de l'ICT et les restrictions budgétaires au sein des PME entravent l'extension rapide de ces nouvelles technologies.

Il est, en outre, absolument indispensable que les PME puissent partager ensemble leurs expériences afin de tisser des réseaux. Les conseillers privilégiés habituels peuvent ici jouer un rôle important. Il est, dès lors, évident que nos membres doivent accroître leurs connaissances et leur expérience sur le plan de l'ICT et de l'*e-accounting*, et les mettre au service de leurs clients. Le milieu de l'*e-business* change constamment, nécessitant dès lors aussi une assistance professionnelle. Bien sûr, l'objectif n'est pas de faire en sorte qu'experts-comptables et conseils fiscaux se muent en informaticiens, mais, en tant que personnes de confiance des chefs d'entreprise, une tâche importante leur incombe sur ce plan.

Dans un avenir proche, de nouveaux défis seront à relever, notamment sous l'angle de l'*e-invoicing*. Par le truchement de la commission informatique, l'IEC, en concertation avec quelques-uns de ses partenaires, se penche en ce moment sur ces possibilités. ●